

SNUDI-FO 31

93, bd de Suisse – 31200 Toulouse Tel. / FAX : 05 61 47 89 55

Courriel: snudi.fo31@gmail.com

La Secrétaire départementale

Toulouse, le 30/09/2022

À Monsieur l'Inspecteur d'Académie Rectorat de l'académie de Toulouse 75, rue Saint Roch, 31400 Toulouse

Objet: Plan de formation

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons été saisis par de nombreux collègues sur la question des formations en constellations ou des formations 6h français, 6h mathématiques, 6h « Autres thèmes », à public désigné par les IEN, et présentées comme obligatoires.

Pour le SNUDI-FO 31, il ne peut exister de caractère obligatoire quant à la participation à ces dispositifs et l'inscription doit se faire sur la base du volontariat. De même, en ce qui concerne les constellations, aucun texte réglementaire ne permet d'imposer à un enseignant la visite d'un de ses collègues dans sa classe, ou de se rendre dans une autre classe. Se posera également le problème du remplacement. Comment espérer que les collègues en formation seront remplacés alors même qu'il manque des moyens de remplacement depuis de nombreuses années ?

Ces plans de formation n'émanent ni des besoins ni des souhaits des enseignants. Cette désignation d'office au dispositif « constellations » et aux cursus « plan français », « plan maths » ou encore « autres thèmes » est considérée par un très grand nombre de collègues comme un manque de confiance et une remise en cause de leur liberté pédagogique et du libre choix de formation.

Nous demandons le retour à une réelle formation continue sur temps de classe, a minima le libre choix des animations pédagogiques et l'abandon des formations en constellations.

Enfin, nous vous rappelons que, conformément aux dispositions du décret n°82-447 du 28 mai 1982, tout professeur des écoles peut participer à des réunions d'information syndicale qui peuvent être déduites des animations pédagogiques, qu'elles soient présentées comme « obligatoires » ou pas.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'assurance de ma considération distinguée.

La Secrétaire départementale

Pascale BALLEREAU